



Association Fondée en 1925

Siège Social :

Maison des Associations
2 Avenue du Maréchal Lyautey
94100 ST MAUR DES FOSSÉS

saintmaurphilatelie@yahoo.fr
<http://www.apsm-saintmaur.fr>
Identifiant Siren 799 402 714

REUNION DU CONSEIL Du 5 février 2017

Présents : MM. BLANCHARD
BARGAS
BERCY
DECHAUD
GOTTARDO
LANEN
ROGER
SAINTIER
SIGONNEY

Représentés par un pouvoir :
MM. MAZIERE
OLIVER
ROUSSEAU

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil du 4 décembre 2016,
2. Etat des adhésions, démissions et décès depuis la dernière réunion,
3. Liste des adhérents à jour de leur cotisation pour 2017,
4. Situation financière de l'A.P.S.M.,
5. Investissements pour 2017,
6. Budget 2017,
7. Subvention demandée à la Mairie,
8. Renouvellement du 1^{er} tiers sortant Paul Blanchard, Jean-Luc Dechaud et Bernard Oliver,
9. Fixation de la date de l'Assemblée Générale (prévue le 5 mars 2017) et préparation de l'ordre du jour,
10. Consultation des comptes de l'A.P.S.M. pour l'année 2016. (Rappel de la décision du Conseil en date du 8 mars 2008 que les comptes sont consultables 2 semaines avant l'Assemblée Générale),
11. Montant des cotisations pour 2017 (décision A.G. de fixer à partir de 2006 la cotisation membre actif à 22 €, à vie 15 € et jeune 10 €),
12. Participation à la Journée des Associations pour 2017 (date inconnue à ce jour),
13. Fixation de la date de la journée « Portes Ouvertes » pour 2017,
14. L'association A.P.E.P. nous propose un système de « Carnets de circulations » du même type que celui que nous avons mais avec transmission par La Poste en R1,
15. Compte-tenu du montant de nos comptes bancaires, voir la possibilité de réduire les cotisations et de dépenser au mieux notre argent,
16. Questions diverses,

COMPTE-RENDU SUIVANT ORDRE DU JOUR

Didier SIGONNEY déclare la séance ouverte à 10h00.

1 Approbation du CR de la réunion du Conseil du 4 décembre 2016.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil du 4 décembre 2016 est approuvé sans réserve et à l'unanimité.

2 Etat des adhésions, démissions et décès depuis la dernière réunion.

Etat des Décès, Démissions et Adhésions - Exercice 2016

Décès			Démissions			Adhésions		
Nom	Date	N°	Nom	Date	N°	Nom	Date	N°
Papet	19/02/2016	1560	Boonen	17/04/2016	1615	Duplouys	20/01/2016	1620
Montcouyoux	01/04/2016	1411	Folletti	03/10/2016	1610	Guerraz	22/02/2016	1621
			Lamy	30/10/2016	1377	Bizet	04/09/2016	1622
			Louvet	11/12/2016	1518	Montaillier	11/09/2016	1623
						Baignot	18/09/2016	1624
						Dutré	25/09/2016	1625

A ce jour nous n'avons pas enregistré de décès, de démission ni d'adhésion en 2017.

3 Liste des adhérents à jour de leur cotisation pour 2017.

Nous comptabilisons à ce jour 56 sociétaires dont 32 à jour de leur cotisation plus 2 gratuits.

4 Situation financière de l'A.P.S.M.

Le compte courant LCL montre un solde positif de 1 191.86 € au 5/01/2017.

Le compte courant CE montre un solde positif de 11 537.10 € au 31/12/2016.

Notre cotisation pour 2017 à la MAIF s'élève à 108.78 € (Assurances multirisques et Responsabilité civile).

Pour l'année 2016 nous comptabilisons :

- Recettes 1 312.88 €,
- Dépenses 2 348.34 €.

Compte tenu de notre situation financière, il est décidé :

- De conserver la tombola de l'AG avec 10 lots à 30 €,
- Pour le repas faisant suite à l'AG, il sera demandé 30 € lors de la réservation, le différentiel et les boissons seront pris en charge par l'A.P.S.M.
- Le principe d'une couronne mortuaire à chaque décès d'un sociétaire.

5 Investissements pour 2017.

Nous prévoyons l'achat de :

- Nouveaux catalogues (timbres, Cartes-postales, etc.),
- Ouvrages de mise à jour pour la bibliothèque,
- Ouvrages spécifiques « Terres Australes »,
- Une lampe Wood (fluorescente et luminescente avec 2 longueurs d'ondes différentes) pour un coût d'environ 200 €. Le modèle devra pouvoir être utilisé également pour les timbres anglais.

6 Budget 2017.

Reconduction du budget de 2016 avec :

- Recettes 1 400 €,
- Dépenses 2 500 €.

7 Subvention demandée à la Mairie.

La demande de subvention a été déposée en Mairie le 15 janvier 2017.

Nous demanderons une subvention de 500 €, l'an passé nous avons demandé 1 000 € et nous n'avons rien obtenu.

Nous devrions avoir une réponse courant mai / juin prochains.

8 Renouvellement du 1^{er} tiers sortant Paul Blanchard, Jean-Luc Dechaud et Bernard Oliver.

Paul Blanchard ne se représente pas mais veut bien rester président d'honneur.

Jean-Luc Dechaud et Bernard Oliver se représentent.

Nous notons une nouvelle candidature Jean Lacaze.

Ces points seront présentés à l'ordre du jour de la prochaine AG.

9 Fixation de la date de l'Assemblée Générale et préparation de l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale est prévue le dimanche 5 mars 2017 à 9h30 au siège de notre Association.

10 Consultation des comptes de l'A.P.S.M. pour l'année 2016.

Nous rappelons que les comptes sont consultables 2 semaines avant l'Assemblée Générale.

11 Montant des cotisations pour 2017.

Décision de l'Assemblée Générale de 2006 de fixer la cotisation membre actif à 22 €, à vie 15 € et jeune 10 €.

Cette décision devra être annulée si la proposition du paragraphe 15 est adoptée.

12 Participation à la Journée des Associations pour 2017.

La date retenue est fixée au 10 septembre et l'A.P.S.M. y sera présente.

13 Fixation de la date de la journée « Portes Ouvertes » pour 2017.

Nous prévoyons notre journée « Portes Ouvertes » le dimanche 15 octobre 2017 au siège de l'A.P.S.M.

Pour le moment nous n'avons pas de thème précis.

14 L'association A.P.E.P. nous propose un système de « Carnets de circulations ».

Le système proposé est du même type que celui que nous avons mais avec transmission par La Poste en R2.

Tous les documents sont à votre disposition pour vous inscrire personnellement.

15 Compte tenu du montant de nos comptes bancaires, voir la possibilité de réduire les cotisations et de dépenser au mieux notre argent.

Nous pouvons envisager de réduire les cotisations à partir de 2018 :

- Membres actifs 15 €,
- Membres à vie 10 €,
- Jeunes 5 €.

Nous pouvons étudier la possibilité d'organiser un buffet campagnard froid après l'AG de 2018 avec une participation d'environ 15 €/ personne.

Ce buffet serait assuré par un traiteur et nous nous chargerions des boissons.

16 Questions diverses.

Notre bache de St-Maur avec les CPA prêtée à l'Académie Polonaise des Sciences à Paris 74 rue Lauriston représentée par Natalia Obukowicz nous a été retournée.

Nous déplorons la très faible représentation de l'A.P.S.M. à la Galette des rois du C.C. le 7 janvier dernier avec seulement 2 sociétaires.

Calendrier des manifestations :

L'APSM sera présente aux manifestations suivantes :

- 5 mars 2017 Assemblée Générale de l'A.P.S.M.
- 10 septembre 2017 Journée des Associations,
- 15 octobre 2017 Journée « Portes Ouvertes ».

La séance est levée à 11h00.

Le Président
Didier SIGONNEY

Le Secrétaire
Jean-Michel SAINTIER